SÉANCE DU CONSEIL 13 OCTOBRE 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SABINE

Mardi 13 octobre 2026 à 20h, séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Sabine tenue en la salle des délibérations.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Vicky Poulin, sont présents : mesdames et messieurs, Sylvain Thibodeau, Patrick Gaudreau, Thérèse Ménard Monty, Florian Ruckstuhl, François Mailloux, Lydia Maheux.

Madame Chantal St-Germain, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue par madame la mairesse

1.1 Aucun

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2026

4. Première période de questions

4.1 Aucun

5. Administration

5.1 Politique de télétravail

5.2 Embauche - Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

5.3 Demande de soumissions par procédure d'invitation écrite - Vidange des fosses septiques

5.4 Offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit du rapport financier de l'année 2026

5.5 Appui à la demande d'autorisation à la CPTAQ (Article 40 LPTAA) - Lot 6 431 327

5.6 Démolition du bâtiment sis au 190 rang Campbell à Sainte-Sabine (Musée École) - Attribution de contrat

5.7 Demande au ministère des Transports et Mobilité durable du Québec l'aménagement d'un passage piétonnier et l'installation de

feux de circulation dotés de boutons d'appel pour cyclistes sur la Route 235

6. Aménagement du territoire

6.1 Aucun

7. Finances

7.1 Comptes payés et à payer

7.2 Campagne de financement de la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand

7.3 Activité de financement - Fondation Au Diapason

7.4 Demande de financement - Afeas Ste-Brigide

8. Travaux publics

8.1 Contrat - Déneigement des bornes sèches, des traverses piétonnières et de la piste cyclable

9. Loisirs et bibliothèque

9.1 Aucun

10. Correspondance

10.1 Aucun

11. Divers

11.1 Aucun

12. Deuxième période de questions

12.1 Aucun

13. Levée de la séance

MOT DE BIENVENUE PAR MADAME LA MAIRESSE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-10-5224

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Lydia Maheux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que le divers reste ouvert jusqu'à la fin.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

2026-10-5225

IL EST PROPOSÉ PAR Thérèse Ménard Monty
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2026 soit et est accepté tel que présenté, avec dispense de lecture, chacun ayant reçu une copie dans les délais requis.

ADOPTÉE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions.

ADMINISTRATION

POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL

2026-10-5226

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Sabine désire se doter d'une politique de télétravail;

CONSIDÉRANT que l'adoption d'une politique de télétravail vise à encadrer cette modalité de travail de façon claire, équitable et conforme aux normes en vigueur;

CONSIDÉRANT que ladite politique définit notamment les conditions d'admissibilité, les modalités de supervision, les exigences en matière d'aménagement du poste de travail à domicile, la protection des renseignements confidentiels, ainsi que les responsabilités de l'employeur et l'employé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Thérèse Ménard Monty
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Politique de télétravail de la Municipalité de Sainte-Sabine telle que présentée.

D'en autoriser l'entrée en vigueur à compter du 13 octobre 2026, pour l'ensemble des employés municipaux admissibles selon les critères établis dans la politique.

De mandater le directeur général pour assurer l'application, le suivi et les ajustements nécessaires à la politique de télétravail, ainsi que pour accompagner les employés dans sa mise en œuvre.

De transmettre une copie de la politique à tous les employés concernés et de s'assurer qu'une attestation de lecture et de compréhension soit signée et conservée au dossier.

ADOPTÉE

EMBAUCHE - DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT

2026-10-5227

CONSIDÉRANT que la charge de travail liée à la gestion administrative, opérationnelle et stratégique de la Municipalité justifie l'ajout d'un poste de direction;

CONSIDÉRANT que la création d'un poste de directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint permettra d'assurer un soutien direct à la direction générale, une meilleure répartition des responsabilités et une continuité des services municipaux;

CONSIDÉRANT la candidature de monsieur Yan Pion au poste de directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint;

CONSIDÉRANT que la Municipalité et M. Pion sont venus à une entente contenue au contrat de travail de ce dernier pour ledit poste;

EN CONSÉQUECE,

IL EST PROPOSÉ PAR Lydia Maheux
APPUYÉ PAR Patrick Gaudreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'embauche de monsieur Yan Pion à titre de directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, de fixer la date de début de ses fonctions le 9 novembre 2026 et d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat de travail.

ADOPTÉE

DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR PROCÉDURE D'INVITATION ÉCRITE - VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

2026-10-5228

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Thibodeau
APPUYÉ PAR François Mailloux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la municipalité procède à une demande de soumission par procédure d'invitation écrite pour le contrat de service de la vidange des fosses septiques pour l'année 2027.

Que la directrice général et greffière-trésorière soit la personne nommée pour l'information aux soumissionnaires.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICES DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON POUR L'AUDIT DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2026

2026-10-5229

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit financier 2026;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Thérèse Ménard Monty
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit du rapport financier pour l'année 2026, incluant l'audit et la présentation du rapport

financier au conseil, la préparation du rapport financier dans PERFORM et la préparation des déclarations fiscales de la Municipalité et ce, au coût de 18 000$, excluant les taxes, le tout tel que décrit dans l'offre de services datée du 15 septembre 2026.

Que soit également accepté l'assistance comptable tel qu'établi dans la grille tarifaire de l'offre de services datée du 15 septembre 2026.

ADOPTÉE

APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ (ARTICLE 40 LPTAA) – LOT 6 431 327

2026-10-5230

CONSIDÉRANT que la propriété est située dans une zone agricole ;

CONSIDÉRANT que le projet est de construire une résidence unifamiliale isolée sur une portion non cultivable du lot 6 431 327, en lien direct avec l'exploitation agricole du demandeur ;

CONSIDÉRANT que l'usage résidentiel est autorisé dans la zone A-03 conformément au règlement de zonage 2007.07.291 de la Municipalité de Sainte-Sabine ;

CONSIDÉRANT que l'implantation projetée respecte les marges avant, latérales et arrière applicables à la zone A-03 selon le plan d'implantation fourni ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les normes municipales en vigueur relatives aux bâtiments principaux, aux hauteurs, au nombre d'étages et aux usages permis ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Lydia Maheux
APPUYÉ PAR François Mailloux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la demande d'autorisation de Georges Lareau & Fils inc. auprès de la CPTAQ pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 6 431 327, et recommande à Commission d'approuver ladite demande.

ADOPTÉE

DÉMOLITION DU BÂTIMENT SIS AU 190 RANG CAMPBELL À SAINTE-SABINE (MUSÉE ÉCOLE) - ATTRIBUTION DE CONTRAT

2026-10-5231

CONSIDÉRANT que par la résolution portant le numéro 2026-06-5171, transmise au ministère de la Culture et des Communications du Québec, le conseil a manifesté son intention de procéder à la démolition du bâtiment sis au 190 rang Campbell à Sainte-Sabine;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR François Mailloux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil mandate la compagnie Excavation AF Gagnon pour procéder à la démolition du bâtiment sis au 190 rang Campbell à Sainte-Sabine et ce, au

coût de 5 297.25$, excluant les taxes, et le tout tel que décrit dans l'offre de services datée du 5 octobre 2026.

Qu'afin d'effectuer une analyse égalitaire des soumissionnaires, les propositions ont été comparées sur un temps estimé de 12 heures pour la démolition.

L'autre proposition soumise est la suivante :

Excavation Lareau 7 440.00$ excluant les taxes

Que le temps réel sera payé pour les travaux aux taux horaires indiqués dans la proposition.

ADOPTÉE

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC L'AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE PIÉTONNIER ET L'INSTALLATION DE FEUX DE CIRCULATION DOTÉS DE BOUTONS D'APPEL POUR CYCLISTES SUR LA ROUTE 235

2026-10-5232

CONSIDÉRANT la construction de l'école primaire des Lucioles à Farnham qui est entrée en fonction pour l'année scolaire 2025-2026;

Modifiée par la résolution no. 2026-11-5240

CONSIDÉRANT que la majortié des étudiants sur le territoire de la Municipaltié de Sainte-Sabine fréquentent les établissements scolaires de la Ville de Farnham;

CONSIDÉRANT que l'intersection de la rue Jacques-Cartier sud et de la Route 104 a Farnham a été sécurisée afin de permettre aux étudiants de se rendre aux établissements en toute sécurité;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a effectué un prolongement de la piste cyclable pour lier le secteur résidentiel (souvent appelé le quartier des animaux) et l'école primaire des Lucioles;

CONSIDÉRANT que cette piste cyclable peut être rejointe en empruntant les traverses piétonnières de la Traverse Ginette-S.-Mailloux et des rues Guérin et Fortier situées à Sainte-Sabine;

CONSIDÉRANT que les résidents du développement résidentiel situé sur le côté est de la Route 235 ont accès à cette piste cyclable sans à avoir à emprunter la Route 235;

CONSIDÉRANT que les résidents du développement résidentiel situé sur le côté ouest de la Route 235 doivent absolument traverser la Route 235 pour accéder à cette piste cyclable;

CONSIDÉRANT qu'il est dangereux pour les piétons ou cyclistes de traverser en toute sécurité la Route 235;

CONSIDÉRANT que la limite de vitesse dans ce secteur de la Route 235 est rarement respectée;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'un passage sécuritaire doit être amménagé sur la Route 235 sans que les piétons ou cyclistes aient à emprunter la Route 235;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis que le meilleur endroit pour amménager ce passage est de relier les rues Martin et Doyon;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis que pour sécuriser davantage cet emplacement, des feux de circulation dotés de boutons d'appel pour cyclistes doivent être installés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Florian Ruckstuhl
ET RÉSOLU

Que le conseil demande au ministère des Transports et Mobilité durable du Québec de procéder à l'aménagement d'un passage piétonnier sur la Route 235 afin de relier les rues Martin et Doyon à Sainte-Sabine.

Que le conseil demande au ministère des Transports et Mobilité durable du Québec de procéder à l'installation de feux de circulation dotés de boutons d'appel pour cyclistes à cet endroit pour sécuriser ledit passage.

Que cette demande ait pour but de sécuriser la traverse de la Route 235 par les piétons et cyclistes afin d'emprunter la piste cyclable de Farnham pour atteindre les établissements scolaires en toute sécurité.

La conseillère Thérèse Ménard Monty demande le vote. Elle précise son opposition en soulignant le danger que représente l'aménagement d'un passage piétonnier à l'approche d'une courbe.

Votes pour :	Vote contre :
Le conseiller Sylvain Thibodeau Le conseiller Patrick Gaudreau Le conseiller Florian Ruckstuhl Le conseiller François Mailloux La conseillère Lydia Maheux	La conseillère Thérèse Ménard Monty

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aucun sujet

FINANCES

COMPTES PAYÉS ET À PAYER

2026-10-5233

IL EST PROPOSÉ PAR Thérèse Ménard Monty
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la liste des comptes payés et à payer, soit :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
REMBOURSEMENT TAXES	12099	228.22
POULIN VICKY	12100	1 630.89
ST-GERMAIN CHANTAL	12101	316.18
ALPG CONSULTANTS	12102	1 724.63

ALPHA VICO INC	12103	2 196.02
GROUPE ARCHAMBAULT INC	12104	263.13
ATLAS&CO	12105	813.33
B&B PRO-NET	12106	1 437.19
ETHIER, MURIELLE	12107	448.24
CONSTRUCTION DJL INC.	12108	873.24
CROIX- ROUGE CANADIENNE	12109	225.00
DEPANNEUR NEW FARNHAM	12110	453.69
ENTREPRISES S. CABANA INC.	12111	2 376.17
ENTREPRISES WALLETO INC.	12112	339.92
EQUIPEMENTS HENRI INC.	12113	294.35
EXCAVATION AF GAGNON INC.	12114	493.90
EXCAVATIONS ST-CÉSAIRE INC.	12115	201 345.98
J.A BEAUDOIN CONSTRUCTION LIMITEE	12116	27 045.14
ICIMÉDIAS INC.	12117	40.24
LIBRAIRIE MODERNE	12118	1 110.52
MUN. NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE	12119	152.46
MUNICIPALITE CANTON BEDFORD	12120	7 383.25
PELLERIN SUZANNE	12121	274.00
PLOMBERIE GOYER INC.	12122	37 614.07
REMI CORRIVEAU	12123	103.47
VILLE DE COWANSVILLE	12124	3 242.88
		292 426.11

SALAIRES	**PÉRIODE**	**MONTANT**
SALAIRES ET ALLOCATIONS CONSEIL	SEPTEMBRE 2026	4 364.83
SALAIRES ET ANIMATION	SEPTEMBRE 2026	10 443.41
		14 808.24

NOM DU FOURNISSEUR	**NUMÉRO DU PRÉLÈVEMENT**	**MONTANT**
TELUS HEALTH (CANADA) LTD	2558	68.50
VIDÉOTRON	2559	279.10
AGENCE DU REVENU DU CANADA	2560	3 646.85
AGENCE DU REVENU DU CANADA	2561	766.44
REVENU QUEBEC	2562	4 217.67
BELL MOBILITE INC	2563	48.35
BUROPRO CITATION	2564	156.08
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ	2565	48.13
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	2566	607.90
DUCHARME ET FRERE INC.	2567	125.23
DUCHARME ET FRERE INC.	2568	33.33
DUCHARME ET FRERE INC.	2569	44.81
DUCHARME ET FRERE INC.	2570	72.37
DUCHARME ET FRERE INC.	2571	97.65
EXPRESS MAG	2572	342.50
FTC INFORMATIQUE	2573	2 434.80
GESTIM INC.	2574	3 290.76
GLOBAL PAYMENTS	2575	0.15
GNR CORBUS	2576	623.11
EUROFINS ENVIRONEX	2577	82.21
EUROFINS ENVIRONEX	2578	82.21
HYDRO QUEBEC	2579	33.11
HYDRO QUEBEC	2580	101.44
HYDRO QUEBEC	2581	613.50
JODOOM ELECTRIQUE INC.	2582	2 302.24

MINISTRE DES FINANCES	2583	93 510.00
MRC BROME MISSISQUOI	2584	1 709.68
REGIE INTERMUNICIPALE	2585	3 109.50
TETRA TECH QI INC.	2586	21 845.27
VISA DESJARDINS	2587	790.19
		141 083.08

GRAND TOTAL **448 317.43**

ADOPTÉE

Je soussignée, par la présente certifie qu'il y a les crédits suffisants pour effectuer les dépenses décrites précédemment.

_____

Chantal St-Germain, directrice générale et greffière-trésorière

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION ÉDUCATIVE JEAN-JACQUES-BERTRAND

2026-10-5234

IL EST PROPOSÉ PAR Florian Ruckstuhl
APPUYÉ PAR Lydia Maheux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la municipalité accorde une aide financière d'un montant de 285$ à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand.

ADOPTÉE

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT - FONDATION AU DIAPASON

2026-10-5235

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Thérèse Ménard Monty
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que soit accordé un montant de 160$ à La Fondation Au Diapason sans l'achat de poinsettias.

ADOPTÉE

DEMANDE DE FINANCEMENT - AFEAS STE-BRIGIDE

2026-10-5236

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Lydia Maheux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que soit accordé une aide financière d'un montant de 100$ à l'Afeas Ste-Brigide.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

CONTRAT - DÉNEIGEMENT DES BORNES SÈCHES, DES TRAVERSES PIÉTONNIÈRES ET DE LA PISTE CYCLABLE

2026-10-5237

IL EST PROPOSÉ PAR Thérèse Ménard Monty
APPUYÉ PAR François Mailloux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que soit attribué à Les Entreprises S. Cabana inc., le contrat pour le déneigement des bornes sèches, des traverses piétonnières et de la piste cyclable au coût de 6 500$, excluant les taxes, tel que décrit dans l'offre de services datée du 7 octobre 2026.

Que le contrat soit octroyé pour la période du 1er novembre 2026 au 30 avril 2027 payable en six (6) versements égaux.

ADOPTÉE

LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

Aucun sujet

CORRESPONDANCE

Aucun sujet

DIVERS

Aucun sujet

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-10-5238

IL EST PROPOSÉ PAR Patrick Gaudreau
APPUYÉ PAR Sylvain Thibodeau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit et est levée à 20h40.

ADOPTÉE

_____	_____
Vicky Poulin Mairesse	Chantal St-Germain Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Vicky Poulin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

ADOPTÉE